

COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 27 juin 2024

2023 : une fréquentation record sur les lignes touristiques et de mobilité

Le jeudi 27 juin se tenait l'Assemblée générale du Groupe CGN SA au Palais de Beaulieu à Lausanne. Le Président du Conseil d'administration Benoît Gaillard et le Directeur général de la CGN Pierre Imhof ont fait le bilan de l'année 2023, année du 150^e anniversaire de la CGN, marquée notamment par un record de passagers transportés et des recettes supérieures aux prévisions, la finition et les premiers essais de navigation du NAVIEXPRESS « Evian-les-Bains », et sur le plan plus interne, une refonte du système de rémunération.

Une fréquentation record pour la 150^{ème} saison

La CGN a battu un nouveau record en 2023, avec 2'735'000 voyageurs transportés durant l'année, soit 164'000 de plus qu'en 2022. Jamais la CGN n'avait accueilli autant de personnes en une année. Reflétant le dynamisme de la fréquentation, les recettes des transports ont progressé de 6.6 % par rapport à l'exercice précédent.

La part du transport public gagne encore en importance par rapport à l'horaire saisonnier touristique. Les lignes de mobilité ont accueilli en 2023 1'943'000 (+8 %) voyageurs et les lignes touristiques 792'000 (+3 %). Avec de plus en plus de personnes traversant le lac chaque jour entre Lausanne, Evian et Thonon, ainsi qu'entre Nyon et Yvoire, la CGN est une véritable entreprise de transport public et joue un rôle essentiel dans le réseau lémanique. Parallèlement, la CGN est parvenue à attirer davantage de passagers sur ses offres touristiques, et ce alors que les flux touristiques en provenance d'Asie notamment restaient d'un quart inférieurs à ceux de 2019. La bonne progression de la fréquentation sur les croisières à Genève, en particulier, est à souligner et reflète les efforts importants consentis par la CGN pour améliorer son positionnement au bout du lac.

Avancement du projet NAVIEXPRESS

2023 a vu la finition et les premiers essais de navigation du NAVIEXPRESS « Evian-les-Bains ». Ce navire de 700 places permettra, dès sa mise en service progressive à fin 2024, de répondre à l'augmentation de la demande sur les lignes de transport public. Il rendra possible une augmentation de la cadence afin de déplacer dans les meilleures conditions les pendulaires qui participent à l'essor de l'économie régionale. Il sera rejoint quelques mois plus tard par la deuxième unité, le « Thonon-les-Bains ».

Réforme interne : un nouveau système de rémunération

Au terme de près de deux ans d'échange et de travail collaboratif entre la direction et le partenaire social, un nouveau système de rémunération a été introduit. Cette étape importante concrétise l'engagement de la CGN pour l'amélioration de la structure organisationnelle et de ses outils de gestion du personnel. Le nouveau système permettra d'attirer et retenir les profils dont



l'entreprise a besoin, tout en garantissant une rémunération équitable et transparente. La réforme de la rémunération a également été l'occasion de raccourcir les filières de formation dans la navigation et de mettre en place d'une école de navigation pour les métiers propres à la compagnie.

Bateau Belle Époque « Simplon » : résolution adoptée, évaluation en cours

L'Assemblée générale a adopté une résolution soutenue par le Conseil d'administration demandant que la remise en service du bateau « Simplon » soit considérée comme une priorité de la CGN. Le Conseil d'administration a saisi cette occasion pour rappeler que, suite au regrettable accident survenu les 29 et 30 mars, il a souhaité que soit rapidement évalué l'état du bateau, qui est actuellement hors d'eau à cette fin. La coque, la coupée d'embarquement tribord, ainsi que le gouvernail et sa structure ont été touchés. Le salon Belle Époque, la machine à vapeur, la chaudière ainsi que le pont supérieur n'ont pas subi de dégât. Concernant le déroulement de l'accident, le groupe d'experts indépendants mandaté par le Conseil d'administration poursuit son mandat d'enquête. La CGN présentera dans le cadre de sa nouvelle stratégie un plan pour la remise en service du « Simplon ».

Chiffres-clés 2023

- › **2'734'738** passagers transportés
- › **482'709** km parcourus
- › **66%** de taux de couverture des charges
- › **243** employés
- › **KCHF 18'526** d'indemnités des cantons de Vaud, Genève, Valais, Confédération et France
- › **2'507** cartes Horizon vendues

Pour plus d'informations

- › [Rapport annuel Groupe CGN SA et détails des comptes de l'exercice 2023 du Groupe CGN SA](#)



A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la réduction des émissions et de la préservation du patrimoine.

Trois missions définissent son action :

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Epoque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Epoque SA. Ses actionnaires (environ 10'000) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 57,3% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais ainsi que les collectivités françaises (Thonon Agglomération et CCPEVA) équilibrent par ailleurs les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.

Contact

Benoît Gaillard, Président du Conseil d'administration
Mobile : +41 79 773 47 61
bgaillard@cgn.ch

Pierre Imhof, Directeur général
Mobile : +41 79 320 57 27
pimhof@cgn.ch